

LETTRE OUVERTE AU DSNA

Monsieur le Directeur,

Lors du dernier CTP DSNA, vous avez précisé aux organisations syndicales que, conformément à votre courrier du 1^{er} juillet 2008, **le non respect des notes et procédures applicables en matière de sécurité serait sanctionné**, lors d'interventions programmées sur des systèmes opérationnels.

C'est peut être, pour vous, une certitude rassurante mais ce n'est pas **la sanction érigée en principe de management** qui a permis à la Navigation Aérienne d'atteindre un haut niveau de sécurité, monsieur le directeur.

Aux risques de vous décevoir, les IESSA dans leur travail au quotidien offrent la meilleure sécurité possible non par peur de la sanction mais par cette culture « sécurité » qui fait partie intégrante de leur métier.

Que des difficultés d'application des procédures relatives aux évaluations et atténuations des risques existent, nous en sommes conscients, mais aujourd'hui, nous devrions plutôt nous interroger et **comprendre pourquoi**, sauf à de rares exceptions, elles sont mal appliquées ou mal comprises alors qu'elles sont nécessaires à l'amélioration de la sécurité et obligatoires depuis plus de 4 ans.

Nous constatons notamment que l'appropriation de ces règles par les services (acteurs de première ligne et encadrement) est faible par **manque de SENS**. Il est temps de s'interroger sur les raisons qui poussent les services à privilégier la forme au fond et mettent les IESSA et leur encadrement en difficulté. Aujourd'hui les services élaborent des notes de cadrage « parapluie » sachant pertinemment qu'elles ne seront pas appliquées ou applicables, tout en demandant aux IESSA de prendre des initiatives, d'être réactifs, au besoin en transgressant ...les règles.

Par ailleurs, étendre sans réflexion ces procédures à l'ensemble des opérations techniques programmées, sans discernement et uniquement par respect des règles, **n'est ce pas banaliser** l'ensemble des opérations, des plus simples aux plus critiques ? Un système sûr doit s'appuyer sur la responsabilité des individus.

Il est impératif aujourd'hui de redonner du **SENS** à ces procédures « évaluation et atténuation des risques ». Pour que chacun se sente **investi dans la chaîne de sécurité**, une méthode plus pédagogique serait plus appropriée que vos menaces de sanction. **Cette approche punitive se révélera contre-productive** pour les services techniques... Et c'est pour ces raisons, Monsieur le Directeur, que nous demandons à vous rencontrer.

le Bureau National du SPAC CfdT